

Michelet : le magistère de l'historien

In: Cahiers de l'Association internationale des études françaises, 1995, N°47. pp. 247-264.

Citer ce document / Cite this document :

Viallaneix Paul. Michelet : le magistère de l'historien. In: Cahiers de l'Association internationale des études françaises, 1995, N°47. pp. 247-264.

doi : 10.3406/caief.1995.1874

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/caief_0571-5865_1995_num_47_1_1874

MICHELET : LE MAGISTÈRE DE L'HISTORIEN

Communication de M. Paul VIALLANEIX

(Université Blaise-Pascal, Clermont II)

au XLVI^e Congrès de l'Association, le 20 juillet 1994

Dans la France de 1815, cruellement éprouvée, l'histoire a cessé d'être perçue comme le théâtre privilégié de l'initiative des princes ou de la performance des penseurs. Les luttes révolutionnaires et les guerres impériales l'ont vulgarisée en mobilisant une fois ou l'autre, de gré ou de force, chaque Français, jeune ou vieux, parisien ou provincial. Une très lourde charge de souvenirs pèse sur la nation. Ils la divisent autant qu'ils la hantent. Il paraît donc impossible d'envisager l'avenir de la France postrévolutionnaire sans construire ou reconstruire d'abord une vision cohérente du passé.

Comme plus d'un tabou retarde l'interprétation des événements les plus récents et comme la Charte octroyée par Louis XVIII exclut la formule d'un simple retour à la monarchie de Louis XVI, la mémoire remonte hardiment le cours des siècles. Le roman, entraîné par la réussite de Walter Scott, le théâtre, qui commence à se souvenir de Shakespeare plutôt que de Racine, la poésie, à laquelle Sainte-Beuve propose l'« imitation » de la Pléiade, ne sont pas seuls à témoigner de cet élargissement soudain de la réminiscence. L'histoire, comme il se doit, y contribue et en bénéficie bien plus encore.

L'éveil de tout un peuple à la conscience d'une urgence historique investit plus précisément l'historien d'une responsabilité pédagogique. Ce n'est pas un hasard si dans la brillante école des années 1820 se distinguent un normalien, Thierry, et un professeur à la Sorbonne, Guizot. Avec eux Thiers et Mignet, mais aussi Barante et Chateaubriand, leurs aînés, partagent la volonté de répondre à « la vaste question qui, comme l'écrit Barante en 1824, occupe et absorbe tous les esprits [...], à cette question du pouvoir et de la liberté ou, pour mieux parler, de la force et de la justice » (1) que trente années d'histoire accélérée viennent de poser sans la résoudre. Certes, la tradition érudite des bénédictins de Saint-Maur est loin d'être abandonnée, puisque Guizot patronne, en 1823, la monumentale collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. Mais la communauté des historiens participe délibérément à l'examen de conscience national qui s'impose au terme d'une longue aventure civile et militaire. Guizot recherche dans le haut Moyen Age l'origine des institutions qui implantèrent sur le territoire de l'ancienne Gaule la promesse d'une « civilisation » française. Thierry appelle de ses vœux, dès 1820, avant de s'y essayer lui-même dans *l'Histoire véritable de Jacques Bonhomme*, une histoire de France « encore ensevelie dans la poussière des chroniques contemporaines », qui retracerait « le progrès des masses populaires vers la liberté » (2). Il annonce avec confiance l'apparition prochaine d'un historien qui disposera d'« une sensibilité assez large pour s'attacher à la destinée d'un peuple entier comme à la destinée d'un seul homme, pour le suivre à travers les siècles avec un

(1) Cité par C. Jullian, *Extraits des historiens français du XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1910, p. XXX.

(2) Augustin Thierry, *Dix ans d'études historiques*, Paris, Furne, 1834, « Première lettre sur l'histoire de France » datée du 15 juillet 1820, p. 480-481.

intérêt aussi attentif, avec des émotions aussi vives que nous suivons les pas d'un ami dans une course périlleuse» (3).

*
* *

Comment ne pas être tenté de reconnaître dans ce portrait prophétique les traits de Michelet? A la différence de Guizot, entré en politique et de Thierry, trahi par ses yeux, Michelet exercera pendant toute sa carrière et en y jetant toutes ses forces le magistère attendu de l'historien français. En 1821, à vingt-trois ans, il choisit, en passant le premier concours de l'agrégation effectivement ouvert, la voie universitaire, qui lui semble, ainsi inaugurée, échapper au contrôle de l'Eglise. A peine nommé au Collège Sainte-Barbe, il exige de consacrer tout son service à l'enseignement de l'histoire, organisé en 1818 par Royer-Collard, mais toujours contesté par les cléricaux. Il s'attache pour la vie les meilleurs de ses jeunes élèves, Montalembert, Nisard, Nettement, Duruy et Ravaisson. Il résiste à la politique de Mgr Frayssinous, qui réduit aux petites classes l'application de la réforme de Royer-Collard, en consacrant au programme d'histoire moderne, particulièrement visé, un *Tableau chronologique*, qui paraît en 1825.

Le grand Cuvier prend la peine de le féliciter et recommande son manuel à «tous les hommes qui aiment connaître la chaîne des événements et à chercher dans leur succession quelques-unes de leurs causes» (4). L'autorité dont le jeune professeur d'histoire jouit déjà, for-

(3) *Ibid.*

(4) Cité par G. Monod, *La Vie et la pensée de J. Michelet*, Paris, Hachette, 1905, t. I, p. 112.

tifiée par une traduction de Vico, lui vaut, en février 1827, d'être appelé à l'École Normale Supérieure comme maître de conférences. Il se réjouit que lui revienne, en même temps que l'enseignement de sa discipline de prédilection, celui de la philosophie. Devant lui s'ouvre « un champ de liberté immense » (5). Plus aucune restriction ne l'empêche d'appliquer son savoir et sa réflexion d'historien au traitement des interrogations majeures de son temps. Mais il a aussi pour tâche, dans une école « préparatoire », d'initier un groupe de disciples choisis à un tel magistère. Tout en prenant plaisir à déchiffrer « dans leur réunion un abrégé de la France » (6), il rallie ses normaliens à sa conception et de l'histoire et de la fonction de l'historien. L'Université attend de ce savant personnage, qu'elle s'est « agrégé », qu'il expose et même qu'il construise de vive voix son interprétation du passé devant un public dont lui a été confiée la formation intellectuelle et, pourquoi pas ? morale.

Quelle responsabilité énorme ! se rappelle Michelet quarante ans après. Je n'étais nullement préparé à une telle tâche ! Pas de secours, nul maître. Les livres que j'avais en main n'aidaient guère à l'enseignement vivant que j'avais dans l'esprit. Occasion pressante et nécessité de créer. C'est cela justement qui rendit mes leçons fécondes. Notre petite école avait ce rare spectacle de me voir travailler, chercher, trouver pour elle. Cela faisait dans cette étroite salle, parmi ces jeunes gens (j'étais presque aussi jeune) une chaleur extraordinaire. Et ce n'était ni le talent, ni la science qui opérait ce phénomène. Il tenait à ce que je ne donnais pas une chose toute faite, mais une chose en train de se faire, une création commencée (7).

(5) J. Michelet, « L'héroïsme de l'esprit », in *Œuvres complètes*, éd. P. Viallaneix, Paris, Flammarion, 1974, t. IV, p. 41.

(6) *Introduction à l'histoire universelle*, notes et éclaircissements, in *O.C.*, t. II, p. 290.

(7) « L'héroïsme de l'esprit », p. 41.

Après quelques années heureuses passées à l'École Normale, où il s'était convaincu, à bon droit, qu'il inaugurerait une nouvelle manière non seulement d'enseigner, mais de « faire » l'histoire, Michelet assure en Sorbonne la suppléance de Guizot, ministre de Louis-Philippe. Dans sa leçon d'ouverture, le 9 janvier 1834, il précise éloquemment son ambition : contribuer par l'analyse des « éléments complexes » (8) que recèle la mémoire des siècles passés à la compréhension de l'« âge de force » auquel l'« homme moderne » semble accéder au lendemain des Trois Glorieuses :

Je voudrais, Messieurs, déclare-t-il devant une assistance nombreuse que n'aurait pu accueillir l'« étroite salle » de l'École Normale, saisir tout ce qu'il y a d'antique dans celui qui est né hier, m'expliquer à moi, homme moderne, ma propre naissance, me raconter mes longues épreuves pendant les cinq derniers siècles, reconnaître ce pénible et ténébreux passage par où, après tant de fatigues, je suis parvenu au jour de la civilisation, de la liberté (9).

Ce programme fait sensation. Macé de Lépinay, normilien, relève dans la voix et dans les mains mêmes de l'historien les signes d'un « feu intérieur qui rappellent à tous les auditeurs le mot de Virgile : *Spiritus intus alit* » (10). Dargaud, le 15 février, confie à Michelet : « Vous professez l'histoire comme vous l'écrivez, avec une supériorité de coup d'œil, une verve d'esprit, un éclat d'imagination incomparable [...]. Je vous assure que vous êtes une belle nouveauté en Sorbonne » (11). Les journalistes admirent qu'un historien se montre capable d'exposer publiquement une certaine « philosophie

(8) « Discours d'ouverture à la Faculté des Lettres de Paris » (9 janvier 1834), in *O.C.*, t. III, p. 218.

(9) *Ibid.*

(10) Cité par P. Viallaneix dans son introduction au « Discours... » p. 214.

(11) Cité *ibid.*

de l'histoire» au lieu de l'enfermer dans des ouvrages plus ou moins confidentiels. « Doué d'une forme originale et brillante, lit-on dans le *Journal général de l'Instruction publique*, M. Michelet est le premier Français qui considère l'histoire comme une déduction des principes philosophiques [...] et, d'un autre côté, comme un symbole sous lequel il faut percevoir l'idée. Aussi attendait-on avec un vif empressement l'instant de le juger comme professeur ». L'attente de *L'Univers*, qui n'a encore aucune raison décisive de mettre en doute l'orthodoxie catholique de Michelet, n'a pas été déçue. Le rédacteur chargé de suivre la prestation du suppléant de Guizot rend un hommage pittoresque à cet homme « pénétré de la gravité du sacerdoce professionnel, ridé et blanchi dès sa jeunesse par les veilles studieuses », qui « ne quitta la solitude que pour les fatigues de l'enseignement, [...] martyr de la science » après en avoir été « anachorète ».

La chaire d'« histoire et morale » du Collège de France, confiée en 1838 au « martyr » de la nouvelle histoire, lui convient parfaitement (12). L'indépendance statutaire de l'établissement, fondé par François I^{er} pour abriter les novateurs, l'assure lui-même qu'il pourra se livrer généreusement à l'« œuvre d'éducation générale » (13) qu'il sépare moins que jamais de la recherche érudite. La fidélité de la jeunesse des Ecoles l'encourage enfin à relever les défis de l'actualité et à traiter « le présent » en « compagnon de son étude » (14). En 1842, dans un cours sur les jésuites dont la rumeur se propage, à

(12) Michelet écrira dans l'article « Collège de France » de *Paris-Guide* (1867) : « Le grand titre de ma chaire était selon mon cœur. Il m'autorisait fortement » (*O.C.*, t. XX, p. 749).

(13) L'expression est de Lucien Febvre, *Michelet et la Renaissance*, Paris, Flammarion, 1992, p. 92.

(14) *Des Jésuites*, éd. P. Viallaneix, Paris, Pauvert, 1966, introduction datée du 26 juin 1843, p. 54.

travers la presse, jusqu'au Parlement, Michelet réplique aux attaques que le parti-prêtre lance contre l'Université. Mais il se montre bientôt plus audacieux encore. Déçu par la monarchie bourgeoise, dont il prédit la chute, il voudrait prévenir l'échec d'un nouveau sursaut du peuple. S'il rédige, à cet effet, une *Histoire de la Révolution* centrée sur la « fondation », l'acte fondateur de 1789, il désigne aussi de vive voix, à partir de 1845, ce que « ne sut pas » (15) la Révolution, s'exposant ainsi au reniement de la Terreur. Il exhorte surtout la jeunesse bourgeoise à une conversion civique qui l'habiliterait à l'indispensable réconciliation des classes.

Une telle prédication, relancée le 16 décembre 1847, en pleine campagne des banquets, attire les foudres du gouvernement aux abois. Le cours subversif est suspendu le 3 janvier 1848. Mais Michelet publie successivement les leçons interdites jusqu'aux journées de février et à la reprise triomphale de son enseignement. L'avenir du magistère d'« histoire et morale » semble assuré, quand survient le choc sanglant de juin. Michelet, après avoir projeté, pendant l'été, de sauver par l'écrit l'avenir de la fraternité républicaine, remonte dans sa chaire plus déterminé que jamais. « Le lendemain d'un tel déchirement, annonce-t-il le 25 janvier 1849, j'entreprends de vouloir que les hommes s'aiment encore ». Un tardif coup de foudre sentimental, légalisé par un second mariage, décuple la force de conviction du professeur. Les femmes, plus nombreuses dans l'assistance, applaudissent la confiance qu'il leur accorde dans ses projets d'éducation civique au foyer. Le peuple, cependant, qu'il croyait délivré, depuis 1815, de l'idolâtrie politique, vient de porter Louis Napoléon Bonaparte, plutôt que Lamar-

(15) *Cours* de 1845 sur « l'esprit et la portée de la Révolution », leçon du 6 février. Voir l'édition intégrale des *Cours au Collège de France*, éd. P. Viallaneix, Paris, Gallimard, 1995.

tine, l'historien des Girondins, à la présidence de la République. Le parti de l'ordre, momentanément ébranlé, reprend possession du pouvoir. Le magistère de Michelet passe de nouveau pour subversif et de nouveau il est suspendu, en mars 1851, avant que le « martyr » soit révoqué, après le 2 Décembre, pour refus de serment à l'Empire.

*

* *

Ainsi se brise la carrière du premier des grands historiens recrutés tout exprès par l'Etat pour que vive leur discipline et que la nation elle-même vive de leur enseignement. Michelet, jusqu'au bout, revendique ce qu'il appelle son « autorité » (16) ou son « droit » (17). Mais plus sûr de lui encore, il ose assimiler son magistère à un « sacerdoce », voire à un « pontificat » (18). Il lui arrive de comparer, à son avantage, le ministère laïc, qu'il exerce dans un austère amphithéâtre, en ne disposant que de sa parole, et la parade de l'éloquence sacrée qui dispose d'un décor surchargé d'anges et de dorures (19).

D'où lui vient donc une telle prétention spirituelle ? S'il ne l'a que peu à peu déclarée, de promotion en promotion académique, il serait injuste d'en conclure qu'il a fini par succomber à l'ivresse du militantisme et de la notoriété. En réalité, le « sacerdoce » dont Michelet se prévaut, pour sa défense, à la veille de sa révocation,

(16) *Cours* de 1850, leçon du 6 mars.

(17) *Cours* de 1851, leçon inaugurale du 26 décembre 1850 : « Dans cette chaire, je suis tout à fait dans mon droit ».

(18) *Des Jésuites*, p. 58.

(19) *Journal* du 4 avril 1844, éd. P. Viallaneix, Paris, Gallimard, 1959, t. I, p. 552-553.

est à la mesure d'une ambition qu'il a toujours associée au métier d'historien. L'âge venu, il célèbre, sous l'appellation, empruntée à Vico, d'«héroïsme de l'esprit», *mens heroïca*, la ferveur de ses années d'apprentissage,

cette disposition courageuse, explique-t-il, où le jeune homme doit être d'embrasser toutes les sciences et tous les temps, [cette] impossibilité d'être en rien homme spécial, si l'on n'est homme universel. En effet, tout tient à tout; aucune spécialité qui ne confine, par ses bords, à l'universalité des choses [...]. Ce que Vico recommande, je l'avais d'instinct en moi [...]. J'allais à tout, j'aimais tout (20).

Plutôt que dans la philosophie, qu'il juge plus «générale», plus abstraite qu'«universelle», ou que dans la philosophie de l'histoire, dont il déplore le «fatalisme», le jeune «Pantophile» (c'est le surnom qu'il donne, comme Voltaire, à Diderot) mobilise dans l'histoire sa «disposition courageuse». Mais il va, du même coup, réformer profondément la discipline de son choix afin qu'elle embrasse dans sa «spécialité», en collaborant avec bien d'autres, l'«universalité des choses».

Dans les plans de travail (21) que multiplie le jeune agrégé, cette «science nouvelle» (*scienza nuova*, dirait Vico) semble relever de la taxinomie, du mode de connaissance encyclopédique hérité du siècle des Lumières. Mais à mesure que son enseignement se développe et que son œuvre se construit, il devient clair que Michelet suit un tout autre modèle. C'est, en effet, la «synthèse» des chimistes modernes, dont il suit de près les travaux, que démarque, en 1833, la méthode adoptée dans les premiers tomes de l'*Histoire de France*. Après avoir «analysé», c'est-à-dire séparé et identifié les «corps

(20) «L'héroïsme de l'esprit», p. 32.

(21) Voir notamment une note d'avril 1824 que cite P. Viallaneix, *La Voie Royale*, Paris, Flammarion, 1971, p. 207.

simples», en l'occurrence la race, le sol et le matériel linguistique que recèle le corps de la nation, Michelet prétend en refaire la «synthèse». C'est ainsi qu'après avoir détaillé le complexe ethnique dont un peuple s'apprête à se dégager, il s'empresse d'ajouter :

Cela dit, a-t-on tout dit ? Presque tout est à dire encore. La France s'est faite elle-même de ces éléments dont un tout autre mélange pouvait résulter. Les mêmes principes chimiques composent l'huile et le sucre. Les principes donnés, tout n'est pas donné ; reste le mystère de l'existence propre et spéciale. Combien plus doit-on en tenir compte quand il s'agit d'un mélange vivant et actif, comme d'une nation, d'un mélange susceptible de se travailler, de se modifier ! Ce travail, ces modifications successives par lesquelles notre patrie va se transformant, c'est le sujet de l'histoire de France (22).

A ce «sujet» Michelet restera fidèle jusqu'à ce «jour de gloire» où il inclura dans son *Histoire de la Révolution*, en 1847, la «synthèse» complète de la fête de la Fédération (14 juillet 1790), la révélation finale du «mystère de l'existence propre et spéciale» de la nation.

A la différence toutefois du chimiste, qui opère sur des substances matérielles en se servant d'instruments adéquats, l'historien doit, dans la synthèse dont il a la charge, payer de sa personne, sous l'espèce de sa mémoire, mais aussi de sa pensée et de son imagination. Michelet parle ici de «violente chimie morale» (23) ou encore, dans une lettre du 22 novembre 1842, de «cette chimie intérieure qui refait les choses de la vie, qui les a faites» (24). Le témoignage de l'historien-chimiste a de quoi surprendre. Mais il n'en va plus de même chaque fois qu'une confiance précise ouvre l'accès du labora-

(22) *Histoire de France*, l. I, ch. 4, in *O.C.*, t. IV, p. 182.

(23) *Journal* du 18 juin 1841, t. I, p. 362.

(24) *Lettres inédites*, éd. P. Sirven, Paris, P.U.F., 1924, p. 50-51.

toire où la « synthèse » se prépare. Ainsi le 15 mai 1841, alors que Michelet vient de consacrer deux cours successifs à la Renaissance, la bien nommée (et ainsi nommée pour la première fois) et de remporter du même coup, deux ans après avoir perdu sa femme, une sorte de victoire personnelle sur la mort. « Je n'avais jamais encore soulevé une si grande masse, raconte-t-il, accordé dans une si vaste unité tant d'éléments discordants en apparence. Tous ces éléments étaient en moi, depuis longtemps, mais seulement comme connaissance ; ils sont devenus aujourd'hui *mes* sentiments, *mes* propres pensées ; toute cette histoire extérieure est maintenant très simple, parce que, l'ayant trouvée en moi, elle est devenue moi-même » (25).

Il n'échappe pas ici à Michelet qu'il peut gravement altérer la « vivante unité » d'un moment de l'histoire s'il se l'approprie à la légère au lieu de s'en laisser pénétrer. « Ma vie individuelle ne se substituera-t-elle pas à votre vie générale ? » (26), se demande-t-il en prenant « [ses] peuples à témoins ». Le risque est redoutable. Mais il vaut mieux le courir en connaissance de cause que d'affecter une objectivité incompatible avec le statut des faits historiques, toujours reconstitués dans l'« arrière-boutique » d'un individu, après y avoir été une première fois imprimés. « De quoi l'histoire est-elle faite, sinon de moi ? », lance Michelet en redoublant aussitôt son défi : « De quoi l'histoire se referait-elle et se raconterait-elle sinon de moi ? » (27). D'une telle nécessité il se fait une loi. Une joie aussi dès lors qu'il se sent habité, augmenté de tout un passé révolu, mais non aboli puisque le concours d'une mémoire bien vivante le ranime.

Dans ces conditions, pour que la re-présentation se

(25) Lettre à A. Dumesnil, datée du 15 mai 1841, *op. cit.*, p. 12-13.

(26) *Journal* du 18 juin 1841, t. I, p. 362.

(27) *Journal* du 18 mars 1842, t. I, p. 382.

parachève, pour qu'il y ait, comme il l'écrit, « résurrection intégrale du passé » (28), il ne reste plus à Michelet qu'à réagir devant les événements qu'il revit comme il le fait, au Collège de France, sous la pression de l'actualité. C'est pourquoi, au lieu de s'incliner, comme il le reproche à Cousin, devant la « fatalité » du *Consumatum est*, il ne cesse de la remettre en cause. A défaut d'annuler les injustices passées, il voudrait du moins les tirer de l'oubli en les dénonçant. A l'exemple de saint Louis, qui réclamait dans sa prière le « don des larmes » (29), et de Jeanne d'Arc, bouleversée par « la grande pitié qui est au royaume de France », il assume, en tant qu'historien, le ministère de la « compassion ». Il prêche ainsi l'oreille à la plainte assourdie des *humiliati* de tous les siècles, tisserands des Flandres médiévales, Vaudois massacrés, sorcières brûlées vives. Mais, de proche en proche, ce sont tous les morts qui sollicitent l'attention accaparée par les divers propriétaires de la parole. A l'historien revient l'honneur de leur prêter une voix, la sienne :

Il leur faut un Œdipe qui leur explique leurs propres énigmes, dont ils n'ont eu le sens, qui leur apprenne ce qu'ils voulaient dans leurs actes, qu'ils n'ont pas compris. Il leur faut un Prométhée et qu'au feu qu'il a dérobé les voix qui flottaient, glacées, dans les airs se résolvent, rendent un son, se remettent à parler. Il faut plus : il faut entendre les mots qui ne furent dits jamais, qui restaient au fond des cœurs. Il faut faire parler les silences de l'histoire, ces terribles points d'orgue où elle ne dit plus rien et qui sont justement ses accents les plus tragiques (30).

Sous le signe de la réparation due aux muets de l'histoire, toute une dramaturgie du Jugement se met

(28) Préface de 1869 à l'*Histoire de France*, in *O.C.*, t. IV, p. 12.

(29) *Histoire de France*, l. IV, ch. 8, in *O.C.*, t. IV, p. 586, et Préface de 1869, in *O.C.*, t. IV, p. 17.

(30) *Journal* du 30 janvier 1842, t. I, p. 378.

en place. Michelet n'y néglige pas la mise en scène du châtement qui fappe, par un retournement providentiel des rôles, les détenteurs d'un pouvoir trop orgueilleux pour être légitime. Ni le Roi-Soleil, persécuteur des protestants, ni les tyrans du XIX^e siècle, après l'écrasement des révolutions de 1848, ne sont épargnés. « L'histoire, qui est le juge du monde, proclame Michelet, a pour premier devoir de perdre le respect » (31). *Et nunc erudimini, qui judicatis terram!* Ce n'est pas, cette fois, le Bossuet de l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* qui cite la menace du Psalmiste, mais le prédicateur républicain de l'*Histoire de la Révolution*, qui aggrave, en le traduisant, le texte de l'Écriture: « Soyez jugés, juges du monde! » (32). A la magistrature judiciaire de l'histoire, Michelet se voue jusqu'à la mort. Dans la première préface qu'il signe, en 1873, pour l'*Histoire du XIX^e siècle*, il revendique sans faiblir le droit d'exercer les « justices de l'histoire ». Cependant, plus encore que le procès des usurpateurs de la renommée, le soin des victimes du mépris et de l'ingratitude le mobilise. Il se considère, tel Samoëns, comme l'« administrateur du bien des décédés »:

Cette magistrature, c'est l'Histoire. Et les morts sont, pour dire comme le Droit romain, ces *miserabiles personae* dont le magistrat doit se préoccuper. Jamais dans ma carrière je n'ai perdu ce devoir de l'historien. J'ai donné à beaucoup de morts trop oubliés l'assistance dont moi-même j'aurai besoin (33).

(31) *Histoire de France au XVI^e siècle*, « Conclusion », in *O.C.*, t. V, p. 465.

(32) *Histoire de la Révolution*, t. III, « De la méthode et de l'esprit de ce livre », éd. G. Walter, Paris, Gallimard (Pléiade), 1939, p. 285. Traduction Segond, plus fidèle, du verset (*Psaumes*, 2, 10): « Juges de la terre, recevez instruction ».

(33) *Histoire du XIX^e siècle*, préface du t. II, in *O.C.*, t. XXI, p. 268.

Comment un tel justicier ne récuserait-il pas toute démarche historique qui, sous divers prétextes, tient le passé à distance, évitant de restituer tout ce qu'il eut de problématique ? Michelet s'indigne qu'au prix d'une démission générale de la conscience se propage autour de lui un culte suspect de l'histoire, qui n'est qu'idolâtrie du passé. Il adresse à la philosophie de l'histoire, d'inspiration hégélienne, le reproche de « plier le droit au fait » et d'agir comme un « opium » sur l'âme indifférente, qui s'interroge à l'envi : « Qui est le mal ? Qui est le bien ? » (34), sans exiger une réponse. Mais la passion romantique du Moyen Age ne vaut pas mieux. Le médiéviste Michelet démasque l'artifice d'une couleur locale attachée aux seuls objets et aux décors. On se contente de donner en spectacle un passé qu'il faudrait re-présenter en le mêlant au temps présent, en lui inculquant, pourquoi pas ? le « mal du siècle ». « A bas le Moyen Age tel que nous l'ont fait les faiseurs ! » (35), proteste Gautier dès 1835. Le « galvanisme » (36) de leurs textes n'indipose pas moins l'historien inspiré de « la Passion comme principe d'art au Moyen Age ».

Michelet, en souvenir de l'admiration que lui a causée la lecture de *Notre-Dame de Paris*, cette « cathédrale de poésie, aussi ferme que les fondements de l'autre, aussi haute que ses tours » (37), tempère ici sa réprobation. En revanche, il accable les architectes qui ont copié la production « moyenâgeuse » des écrivains. En 1846, il monte une campagne contre les « maçons » qui,

(34) *Histoire de France au XVI^e siècle*, « Conclusion », p. 465.

(35) Théophile Gautier, *Mademoiselle de Maupin*, préface, citée par Gershaman et Whitwoerth in *Anthologie des préfaces de romans français du XIX^e siècle*, Paris, Julliard, 1964, p. 160.

(36) *Journal* du 7 septembre 1840, t. I, p. 353 et préface de 1869 à l'*Histoire de France*, p. 12.

(37) *Histoire de France*, l. IV, ch. 8, « Eclaircissements », in *O.C.*, t. IV, p. 606.

non contents de restaurer immodérément les cathédrales, couvrent Paris d'édifices néo-gothiques. « Pauvres imitateurs ! s'écrie-t-il. Est-ce qu'on imite jamais ? » (38). Rien n'offense autant le magistère de l'historien que la stérilité de ce prétendu respect du passé. « Ah ! comme l'histoire pèse sur nous, l'art, la littérature, la politique, la religion (39) ! » D'année en année, Michelet renouvelle sa plainte. Plus véhémement dans le cours de 1847, où il exhorte la jeunesse à « mépriser » (40) l'histoire ainsi dénaturée, elle devient solennelle, comme il se doit, en 1855, dans l'*Histoire de France au XVI^e siècle*, qui exalte, en l'opposant à la répétition scolastique, le génie inventif de la Renaissance :

Ce livre est un appel aux forces vives [...]. Nous avons invoqué l'histoire, et la voici partout ; nous en sommes assiégés, étouffés, écrasés ; nous marchons tout courbés sous ce bagage, nous ne respirons plus, n'inventons plus. Le passé tue l'avenir. D'où vient que l'art est mort (sauf de si rares exceptions) ? c'est que l'histoire l'a tué ! Au nom de l'histoire même, au nom de la vie, nous protestons. L'histoire n'a rien à voir avec ce tas de pierres. L'histoire est celle de l'âme et de la pensée originale, de l'initiative féconde, de l'héroïsme — héroïsme d'action, héroïsme de création (41).

★

★ ★

« Appel aux forces vives », « initiative féconde », « héroïsme de création » : jamais le discours de Michelet n'a été moins enfermé dans le passé, moins passéiste. C'est qu'il embrasse ici dans sa totalité le magistère de l'his-

(38) *Cours* de 1846, leçon du 19 février.

(39) *Cours* de 1846, leçon du 26 mars.

(40) *Cours* de 1847, leçon du 4 mars.

(41) *Histoire de France XVI^e*, t. I : « Renaissance » in *O.C.*, t. VII, p. 50 ; voir aussi, dans le même volume, p. 108, la note du ch. X intitulée « Déroute du gothique ».

torien en accordant encore plus à la prospective qu'il postule qu'à la rétrospective qu'il construit. Pour s'expliquer l'ampleur de cette vision, il faut considérer ce qu'est, pour Michelet, le temps vécu. Comme dans la « durée » bergsonienne, une continuité dynamique s'y manifeste, que la légitime distinction du passé, d'un présent et d'un futur ne saurait briser. Michelet parle de « perpétuité » ou de « merveille de la perpétuité » pour désigner cette « donnée immédiate » de son expérience de l'historicité. Mais il évoque aussi « la perpétuité comme art » (42), en songeant cette fois à sa tâche professionnelle en tant qu'elle consiste à fortifier « le lien intime qui unit tous les âges » (43). A l'en croire « celui qui, au contraire, s'isolerait dans un moment de la vie du monde, niant qu'il appartînt en rien aux générations écoulées, celui-là, s'il le pouvait, se réduirait à peu de chose. Il resterait à l'état d'esprit. *Nescire historiam, id est semper esse puerum* ; mais combien de vouloir échapper à l'histoire, ne rien devoir au passé ? » (44). L'historien-pontife, bâtisseur de ponts, ne cesse précisément d'en jeter entre le passé et le présent, « au-dessus du fleuve des morts » (45). Et la circulation de la « perpétuité » ainsi favorisée ne manque pas, tôt ou tard, d'indiquer le sens du futur. Telle est la « mémoire verticale » que Péguy admire chez Michelet. Elle plonge dans le passé si profondément qu'elle y découvre et y illumine les prémices de tout un avenir. « Qui a vu verra, qui n'a pas vu ne verra pas, enseigne le fidèle disciple. Michelet eut des aperçus extraordinairement neufs parce qu'il avait eu des vues exactement vieilles » (46). On croirait

(42) *Journal* du 28 mars 1842, t. I, p. 387.

(43) *Journal* du 4 avril 1842, t. I, p. 393.

(44) *Ibid.*

(45) Préface de 1869 à l'*Histoire de France*, p. 27.

(46) Charles Péguy, « Réponse brève à Jaurès » (4 juillet 1900), in *Œuvres en prose 1898-1908*, éd. Marcel Péguy, Paris, Gallimard (Pléiade), 1959, p. 279.

entendre le maître lui-même se tenir, dans son *Journal* du 14 février 1845, le discours qu'une indisposition l'a empêché de prononcer la veille du haut de sa chaire :

Homme d'avenir, regarde bien le passé. Si dans ce passé tu vois une lueur de vie, si, dans ce qui semble fini tu vois des ébauches inachevées qui réclament cet achèvement, sois convaincu d'une chose, c'est que ces vies commencées qui s'obstinent à vivre parmi les mondes croulants, elles ont été sauvées, recueillies dans ce vivant asile [..]. Mais quel est donc cet asile où dorment, en germes féconds, toutes choses commencées? [...] En toi. Toi-même est cet asile où le passé dépose ses germes d'avenir. [...] Sois mère pour ces fils ignorés que tu portes sans le savoir. [...] Continue ton présent pour leur avenir (47).

Oui, ce commandement s'adresse d'abord à l'historien qui le lance. En lui assignant une fonction de médiateur et presque d'accoucheur d'avenir, il l'apparente plus ou moins à un prophète. Michelet n'en doute plus après une lecture décisive d'Ésaïe et d'Ézéchiël qui l'aide aussi, en avril 1842, à partager les « derniers et irréparables jours » d'une femme très chère. Dans ces deux livres prophétiques, nourris de la spiritualité de tout un peuple élu de Dieu, il découvre un discours à sa parfaite convenance, où le rappel d'un passé calamiteux et coupable ne se sépare jamais bien longtemps de la promesse messianique d'une harmonie et d'un pardon. L'historien de la France, des épreuves et des bonnes fortunes du peuple français, se jure de « couvrir », à la manière du prophète juif, l'avenir ensemençé dans le giron du passé et de privilégier ainsi une vision de l'histoire qui transcende les divisions du calendrier, fût-il républicain. C'est à lui-même qu'il pense quand il écrit d'Ésaïe ou d'Ézéchiël :

(47) *Journal* du 14 février 1845, t. I, p. 590.

Il emporte au désert le passé, s'il y a un passé. Lui-même, au fond, n'en sait-rien. Les faits qu'il voit peints par le doigt de Dieu et comme réfléchis au puits profond de son cœur sont-ils advenus ou adviendront-ils? Il les voit, moins comme faits que comme droit, comme Dieu les verrait, tous les temps étant finis, au jour du Jugement (48).

Les lecteurs assidus de Michelet peuvent témoigner que dans les pages les mieux inspirées de l'*Histoire de France* et de l'*Histoire de la Révolution*, de l'hymne à l'art gothique jusqu'à l'évangile de la fête de la Fédération, en passant par la chorégraphie de la danse des morts, la légende de Jeanne, l'annonce de la Renaissance et le *fiat lux* du 14 juillet 1789, l'historien exerce bel et bien, sur un mode prophétique, le magistère de la « perpétuité » ou, comme Péguy dirait plutôt, du « vieillissement » (49). Chaque fois se justifie l'appel lancé, le 9 janvier 1834, par le suppléant de Guizot, ainsi que la parabole qui le conclut :

C'est à l'histoire qu'il faut se prendre, c'est le fait que nous devons interroger, quand l'idée vacille et fuit à nos yeux (et elle le fait le plus souvent). Adressons-nous aux siècles antérieurs ; épelons, interprétons ces prophéties du passé ; peut-être y distinguerons-nous un rayon matinal de l'avenir. Hérodote nous conte que je ne sais quel peuple d'Asie ayant promis la couronne à celui qui le premier verrait le jour, tous regardaient vers le levant ; un seul, plus avisé, se tourna du côté opposé ; et en effet, pendant que l'Orient était encore enseveli dans l'ombre, il aperçut vers le couchant les lueurs de l'aurore qui blanchissait déjà le sommet d'une tour (50).

Paul VIALLANEIX

(48) *Journal* du 4 avril 1842, t. I, p. 390.

(49) Charles Péguy, *Clio. Dialogue de l'histoire et de l'âme païenne*, in *Œuvres en prose 1909-1914*, éd. Marcel Péguy, Paris, Gallimard (Pléiade), 1968, p. 270 et suiv.

(50) « Discours d'ouverture... », p. 223.